



📅 jeudi 12 octobre 2023

🕒 10h30 - 12h30

📍 En ligne

## Sensibiliser les jeunes à l'économie sociale et solidaire

### Introduction du sujet et enjeux

L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) est un mode d'entreprendre qui comporte de nombreux outils et modalités, tout en portant des valeurs fortes, ce qui en fait un véhicule tout à fait adapté pour de nombreuses initiatives locales. Mais il s'agit aussi d'un modèle parfois méconnu, et il ne constitue pas un réflexe pour les projets entrepreneuriaux, alors qu'il correspond à de nombreuses aspirations des nouvelles générations à plus de sens dans le travail, plus de coopération et plus de conscience environnementale. **Les collectivités occupent une position qui leur permet de développer des actions pour faire connaître l'ESS et ses mécanismes.** Elles sont accompagnées à ce titre par des structures ESS ayant développé des projets de nature à sensibiliser les jeunes et porter leurs initiatives.

L'enjeu de la sensibilisation à l'ESS est multiple. D'une part, il s'agit d'un outil de développement économique, au sens où les différents modèles de l'ESS font partie de la palette d'outils à disposition notamment des collectivités pour porter de nouvelles activités, mais aussi parce que les faire connaître contribue à ce que les projets portés trouvent le format le plus adéquat. D'autre part, il s'agit aussi d'un levier pour accompagner les jeunes à intégrer et mettre en pratique les postures de coopération et de co-construction et développer leur capacité à agir. Les collectivités ont plusieurs leviers pour soutenir et mettre en place ces initiatives.

### Présentation des intervenant.e.s

- Roxan Deschamps, responsable du pôle formation & éducation à l'ESS, CRESS Ile-de-France
- Sylvie Emsellem, déléguée nationale, ESPER
- Jennifer Artaz, cheffe de projet IAE et ESS, PLIE Argenteuil-Bezons
- Elodie Perroteau, coordinatrice, Fabrique coopérative

### Synthèse des interventions

**Roxan Deschamps, responsable du pôle formation & éducation à l'ESS, CRESS Ile-de-France**

#### Qu'est-ce que la sensibilisation à l'ESS ?

En préambule, il est important de distinguer les démarches éducatives et les démarches de sensibilisation. En effet, quand on réalise des actions de sensibilisation, l'objectif n'est pas d'apporter un savoir, mais de faire connaître un thème, de susciter l'intérêt et *in fine* de se le réapproprier.

Il n'existe pas d'études d'impact sur les effets de la sensibilisation. A court terme, il n'est pas évident d'évaluer les effets d'une politique de sensibilisation. L'objectif en revanche, c'est d'arriver à susciter de l'intérêt et à promouvoir, dans le temps, l'économie sociale et solidaire.

La CRESS joue en ce sens un rôle d'accompagnatrice aux changements. Nous mettons aujourd'hui en lumière les actions concernant les jeunes, mais il est possible d'élargir ce spectre. Nous avons des programmes tels que « Explore » pour faire découvrir aux demandeurs d'emplois les métiers de l'ESS. Un autre dispositif, "mon ESS à l'école" est également porté en collaboration par ESPER et la CRESS Ile-de-France.

Ces actions ont également vocation à développer l'engagement des jeunes à terme et localement. C'est un objectif que les collectivités territoriales peuvent être à même de partager. Il est aussi important de dire que pour les jeunes, un emploi dans le domaine de l'économie solidaire est plus résilient face aux crises économiques, sociales et environnementales.

Pour ces différentes raisons, et face à un certain manque d'accompagnement du côté des acteurs de l'emploi, la CRESS Ile-de-France plaide pour une meilleure formation des conseillers Pôle Emploi à l'ESS.

## Sylvie Emsellem, déléguée nationale, ESPER

### Présentation de la structure ESPER

La présentation d'aujourd'hui n'a pas l'ambition de faire l'étalage de l'ensemble des actions menées par le collectif ESPER. ESPER (Economie Sociale Pour une Ecole de la République) est une association et un collectif regroupant 42 organisations de l'ESS engagé pour la promotion de l'ESS et de l'éducation. Parmi ces organisations, on retrouve à la fois des structures de l'éducation populaire (par exemple des structures comme Léo Lagrange), des syndicats d'enseignants, mais aussi des coopératives.

L'ESPER agit en partenariat et est signataire depuis 2013 d'accords-cadres nationaux avec les Ministères de l'Education Nationale et en charge de l'ESS. Ils se déclinent dans les régions pour développer l'éducation à et par l'économie sociale et solidaire.

Dans leur modalité d'actions, il ne s'agit pas de transmettre des valeurs et savoirs de façon académique. Il s'agit plutôt d'encourager les jeunes à la création de projets à dimension sociale, pour leur faire réellement éprouver ces valeurs de solidarité. C'est une façon pour eux de sortir des déterminismes sociaux.

### Comment la collectivité peut-elle intervenir ?

Les communes peuvent intervenir dans les écoles en créant des semaines de l'ESS. La Semaine de l'économie sociale et solidaire à l'École fait découvrir à l'ensemble des élèves du primaire et du secondaire le secteur et les valeurs de l'économie sociale et solidaire. La **Semaine de l'ESS à l'École** offre le cadre pour faire découvrir en classe l'engagement, l'entrepreneuriat collectif et les principes de l'ESS : la démocratie, la coopération, la solidarité, la citoyenneté, la durabilité...<sup>1</sup>

Nous accompagnons lors de cette semaine les acteurs à communiquer, à organiser des événements et à initier des actions. Depuis que cette semaine existe, elle a permis de réaliser depuis 2017 et par an :

- De 110 à 200 actions,
- De 3000 à 6500 élèves impliqués,
- De 100 à 200 équipes éducatives impliquées,
- De 100 à 200 acteurs de l'ESS impliqués.

Pour être plus concret, il peut être cité l'exemple de la Semaine de l'ESS de 2023 en Guadeloupe, avec une découverte de l'économie sociale et solidaire dans dix classes, du CE2 au BTS qui ont participé à des ateliers de découverte. Des interventions ont été réalisées dans cinq établissements scolaires : trois écoles élémentaires, une Maison Familiale Rurale (MFR), un lycée général et technologique.

Un autre événement a été organisé sur la semaine de l'ESS dans le collège Sorano à Pins Justaret (31) visant à récolter des fonds pour une banque alimentaire. Cette collecte a ensuite permis à 33 jeunes éco-délégués de visiter un site EMMAÛS pour les sensibiliser au recyclage des vieux objets.

Il peut également être cité, dans un registre plus institutionnel, la signature d'un accord de coopération pour l'éducation à l'économie sociale et solidaire en Nouvelle-Aquitaine le 31 mars 2023. Cette convention quadripartite engage, en Nouvelle-Aquitaine, la Région académique, la Région, L'ESPER et la CRESS.

Une action particulièrement emblématique est celle de la Ville de Lille (59), qui s'engage dans une politique forte en matière d'éducation à l'ESS. Celle-ci est formalisée dans la Stratégie ESS de la Ville :

« La Stratégie ESS 2021-2026 de la Ville de Lille a été adoptée au Conseil Municipal du 29/06/21. Elle a 20 priorités. L'une d'elle est la suivante :

3.2 Faciliter l'apprentissage des valeurs coopératives et l'engagement dans l'économie solidaire dès le plus jeune âge  
– Participer à l'organisation de la Semaine de l'ESS à l'École dans un maximum d'établissements scolaires élémentaires autour d'une programmation concertée avec les acteurs locaux de la sensibilisation à l'ESS. »<sup>2</sup>

L'association ESPER a concrètement permis d'accompagner la Ville de Lille sur ses différentes actions (atelier de couture zéro déchet, atelier goûter et sensibilisation au gaspillage, visite guidée de l'écoquartier...).

A Rabastens (81), des élèves de CM2 et de Troisième ont participé lors de la Semaine de l'ESS de 2022 à une sensibilisation à l'ESS par l'Agence de Développement et de Promotion de l'économie solidaire en Occitanie. Des ateliers ont été organisés avec la Fresque du Climat pour les sensibiliser aux changements climatiques. Une présentation des métiers de l'ESS a également été réalisée. Enfin, une équipe radio locale a enregistré les restitutions des élèves sur cette semaine.

<sup>1</sup> [La Semaine de l'économie sociale et solidaire à l'École | éduscol | Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Direction générale de l'enseignement scolaire \(education.fr\)](#)

<sup>2</sup> La stratégie de développement de l'ESS de la commune de Lille : [La stratégie Développement de l'Economie Sociale et Solidaire / Economie Sociale et Solidaire / Commerçants et entrepreneurs - Ville de Lille : adresses, horaires, calendriers et histoire](#)

Sur le volet de l'organisation, la Ville avait engagé une étudiante en alternance dont l'une des missions était l'organisation de cette semaine. Un préprogramme a été constitué par la Ville et proposé aux directions des établissements scolaires. En parallèle, le Conseil Régional a été sollicité pour animer les séances de découverte de l'ESS. L'ESPER a accompagné la Ville et cette alternante dans ses missions. Autrement, un partenariat a été réalisé avec la Région Bretagne et la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF) pour favoriser la connaissance de l'ESS, et accompagner des projets éducatifs. Il y a une vraie volonté d'avancer sur les partenariats avec le monde agricole.

#### **Les coordonnées des correspondants régionaux en Ile-de-France :**

Académie de Créteil - Florian DRENNE

Mail L'ESPER : [creteil@lesper.fr](mailto:creteil@lesper.fr)

Mail pro : [florian.drenne@casden.banquepopulaire.fr](mailto:florian.drenne@casden.banquepopulaire.fr)

Tel : 06 70 48 85 82

Académie de Paris - Marie-Christine MALAHIEUDE

Mail L'ESPER : [paris@lesper.fr](mailto:paris@lesper.fr)

Mail pro : [aroeven.paris@aroeven.fr](mailto:aroeven.paris@aroeven.fr)

Tel : 01 45 39 25 35

Académie de Versailles - Marina ROUGET-PEYRE  
& Marina PEZERIL

Mail L'ESPER : [versailles@lesper.fr](mailto:versailles@lesper.fr)

Mail pro : [mrouget-peyre@mgen.fr](mailto:mrouget-peyre@mgen.fr) /

[mpezeril@mgen.fr](mailto:mpezeril@mgen.fr)

Tel : MRP : 06 07 01 80 06 / MP : 06 45 94 76 45

#### **Jennifer Artaz, cheffe de projet IAE et ESS, PLIE Argenteuil-Bezons**

Jennifer Artaz a quant à elle présenté l'initiative d'une collecte alimentaire réalisée sous la forme d'un troc solidaire avec une ressourcerie locale. Les habitants ont été invités à apporter des denrées alimentaires pour de futures maraudes. Ces derniers pouvaient récupérer le poids des denrées rapportées en produits de seconde main, fournis par la ressourcerie. Cette action, menée par des jeunes pour des jeunes précarisés, a rencontré un fort succès et a été menée en quasi-autonomie par ces derniers.

#### **Elodie Perroteau, coordinatrice, Fabrique Coopérative**

##### **Présentation de la Fabrique Coopérative**

La Fabrique Coopérative accompagne le développement de l'entrepreneuriat collectif. Elle vise à permettre de faire vivre une expérience entrepreneuriale coopérative qui développe la prise de conscience de ses capacités et de son pouvoir d'agir. Les missions de la Fabrique coopérative sont tournées vers l'accompagnement, la formation, outiller à la valorisation d'actions et à la communication. Le principe est le suivant : **les jeunes sollicitent la Fabrique coopérative car ils souhaitent proposer des services sur leur territoire.** Ils constituent entre eux une entreprise qu'ils vont devoir gérer de A à Z (recherche des contrats, gestion RH,...). Les objectifs de cet entrepreneuriat collectif sont de permettre de vivre une vraie expérience de l'entreprise collaborative et leur faire prendre conscience de leur capacité. L'approche pédagogique qu'ils proposent, c'est de mettre directement les jeunes en action.

Il est également précisé que ce n'est pas une simulation d'entreprise : celles-ci ont une vraie valeur juridique.

Ces coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif (CEEC) ont trois dimensions : elles génèrent un chiffre d'affaires, elles mettent en valeurs le collectif, qui est au cœur du projet et elles offrent surtout un lieu d'apprentissage, très intensif, pour acquérir des compétences d'entrepreneur. Il existe trois formes pour ces CEEC :

- **Les coopératives jeunesse de services (CJS)** : Le temps d'un été, un groupe de 12 à 15 jeunes créent une entreprise coopérative et la font vivre.
- **Les coopératives de jeunes majeurs (CJM)** : Les CJM sont nées d'une volonté des acteurs du territoire d'adapter les CJS à certaines réalités de leurs publics, notamment dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle.
- **Les coopératives de territoire (CT)** : Comme les CJS et les CJM, les coopératives de territoire (CT) sont des projets d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif dans une perspective d'émancipation mais pour les habitants d'un territoire, sans limite d'âge. Elles se distinguent des CJS par leur souhait de répondre aux besoins sociaux des quartiers politique de la ville ou des territoires ruraux en difficulté. Elles se déroulent toute l'année sur des périodes de 3 à 6 mois.

En interne, chaque CEEC regroupe une quinzaine de jeunes. Il s'agit en général concrètement d'un conseil d'administration qui se regroupe chacun en plusieurs pôles : un comité exécutif, un comité marketing, un comité finances, un comité RH...

Des comités locaux sont mis en place dans les territoires et réunissent les collectivités et les acteurs de l'ESS pour donner les bonnes conditions de réussite du projet. Ces comités locaux ont pour rôle de :

- Faire des temps de formation et de rencontre pour les jeunes,
- Participer au réseau national,
- Faire la promotion du projet,
- Être un soutien dans la construction du projet.

#### **Les effets de l'entrepreneuriat collectif pour les jeunes et le territoire**

Une étude d'impact a été réalisée en Bretagne pour voir les effets des premiers projets qui ont émergé en 2013 dans la région.

- Pour les jeunes, ces projets ont permis de révéler leurs talents et leur orientation et de faciliter leur réussite professionnelle (ces jeunes ont souligné que cette expérience avait permis d'avoir plus confiance en eux, de les rendre légitime pour passer des entretiens pour des métiers avec des responsabilités, et de stimuler leur envie d'entreprendre...).
- Pour le territoire, ces expériences ont permis de créer du réseau et des dynamiques coopératives, et de faire évoluer le regard sur l'ESS des acteurs.

## Questions-réponses

### **Comment évaluer les effets des actions de sensibilisation ?**

L'évaluation de la sensibilisation est difficile, puisqu'il s'agit d'une démarche de court terme, limitée dans le temps, et qu'elle entre très souvent en interaction avec d'autres problématiques (insertion, parcours éducatif...). Pour cette raison, il est très souvent quasi impossible d'en évaluer les retombées. Elle doit donc être envisagée dans un cadre plus large de développement économique, d'éducation ou d'éducation populaire, qui la place comme un outil parmi d'autres pour développer la capacité d'agir des jeunes.

### **Qu'apportent les partenariats formalisés (conventions...) aux démarches de sensibilisation ?**

Avoir un cadre formalisé aide à mettre en place des actions sans se heurter aux résistances ou aux procédures administratives locales. C'est particulièrement le cas pour le milieu scolaire, où des conventions avec une académie aident grandement à fluidifier les relations locales avec les établissements. D'un point de vue plus large, un partenariat formalisé entre des collectivités et des structures ESS de la sensibilisation permettent de développer des démarches plus abouties, plus faciles à mettre en oeuvre sur le terrain et davantage pérennes dans le temps.

### **Comment les collectivités peuvent-elles soutenir les démarches de sensibilisation ?**

Les collectivités peuvent en premier lieu soutenir les organisations proposant de la sensibilisation. Cela passe nécessairement par des financements, qui sont indispensables pour permettre le déploiement d'une animation spécialisée. Malheureusement, les tensions sur les ressources des collectivités limitent les marges de manœuvre, et on observe que les actions de sensibilisation sont très souvent les premières victimes de coupes budgétaires, en partie à cause des difficultés d'en évaluer l'impact.

Les collectivités peuvent également déployer elles-mêmes des actions de sensibilisation, en lien avec leurs partenaires structures de l'ESS, notamment en se saisissant du cadre du Mois de l'ESS ou de la Semaine de l'ESS à l'école.

**Co-organisateurs :**

